



INFO Cultures

Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

N°9 - 10 avril 2019

Au sommaire

Météo	1
Quelques pluies insuffisantes.	1
Colza	2
Floraison de plus en plus difficile.	2
Céréales	2
Betterave	2
C'est la levée des adventices qui commande le désherbage.	2
Maïs	3
Attendre pour désherber si le sol est sec.	3
Pomme de terre	3
Conditions d'emploi du Prosulfocarbe	3

Météo

Quelques pluies insuffisantes.

Les précipitations de la semaine sont toujours insuffisantes pour compenser le déficit en cours. Il est noté : 16 mm à Clermont, contre 8 mm à Sardon et 0 à Issoire. Les irrigations ont commencé sur blé, colza, et betterave pour faire lever. (photo ci-contre, source CA63)



Colza

Floraison de plus en plus difficile.

Les conditions de floraison sont de plus en plus difficiles pour les colzas, certaines parcelles ne présentent pas de fleurs et leur production apparaît très compromise (photo ci-contre CA63).

Le pourcentage de parcelles en bon état végétatif s'amenuise encore un peu plus. Le manque d'eau se fait cruellement sentir, et la pleine floraison est très lente à arriver. Pour les parcelles en bon état, le risque sclerotinia n'est pas encore évalué, mais à la vue des conditions météo, il doit être faible ; à confirmer par les tests pétales à venir.



Céréales

Désherber une céréale en bon état.

Certaines parcelles ne sont toujours pas désherbées, les blés les plus avancés sont proches du stade 2 noeuds (photo ci-dessous CA63). Il est fortement recommandé de ne pas intervenir sur des blés en mauvais état végétatif.



Betterave

C'est la levée des adventices qui commande le désherbage.



Les betteraves lèvent (photo - ci-contre CA63), souvent irrégulièrement en raison du manque d'eau. Les adventices commencent également à pointer leurs cotylédons. Les désherbages vont devoir commencer sans attendre, surtout dans les parcelles qui sont ou seront irriguées. C'est la levée des adventices qui commande le désherbage et pas celle des betteraves.

Une betterave au stade cotylédon est très peu sensible aux herbicides, par contre dès les premières feuilles, elle l'est beaucoup plus.

Quelques parcelles ont gelé vendredi matin, avec -2 à -7°C en plein champ.

Mais

Attendre pour désherber si le sol est sec.

Les semis de maïs ont commencé ; des pluies sont à nouveau annoncées la semaine prochaine... doit-on le croire ?

Il vaut mieux semer dans le sec et attendre le stade 1-2 feuilles pour désherber. La plupart des produits racinaires sont utilisables en post levée précoce. Les expérimentations des années précédentes ont montré que leur efficacité est régulièrement meilleure à ces stades.

Rappel : en zone vulnérable le premier apport d'azote sur maïs (jusqu'au stade 2 feuilles) est maintenant limité à 50 kg d'N/ha.

Pomme de terre

Conditions d'emploi du Prosulfocarbe

Le prosulfocarbe est présent dans de nombreux produits homologués sur pomme de terre : Défi/Spow/Minarix, Roxy 800 EC, Arcade.

Depuis l'année dernière, les conditions d'emploi des herbicides à base de prosulfocarbe ont été revues, avec **l'obligation de les appliquer à l'aide de matériel homologué pour réduire la dérive**. Le ministère de l'Agriculture actualise régulièrement la liste qui recense ce type de matériel dont vous trouverez [ici la dernière version](#).

En outre, étant donné la nécessité de renforcer les conditions d'emploi du produit afin d'éviter la dissémination de la substance active, en cas d'application sur une parcelle adjacente à des cultures maraîchères, légumières (mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses), plantes aromatiques (cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, estragon, persil et thym) ou médicinales (artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir et sauge officinale), il est **recommandé** de :

- Prendre en compte le voisinage avant toute intervention et contacter le producteur voisin lorsque nécessaire,
- Utiliser les produits à base de prosulfocarbe après la récolte complète de ces cultures,
- Respecter évidemment les bonnes pratiques agricoles au sens large (absence de vent...).

Attention, la bonne mise en œuvre de ces précautions conditionne le maintien de la solution pour l'avenir.

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

Bulletin rédigé par Ginestière Y. – Lère F. - Debrune O. – Moigny F.
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Pôle productions

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007 - 63171 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 95 - Fax : 04 73 44 45 50


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME

**ENGAGEMENT
DE SERVICE**
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
« Développement agricole et
rural »